

MORTEMART



14 janvier 2026



Rétrospective de 2025

Avec les vœux de l'équipe municipale pour 2026

Mairie de Mortemart

1, rue des Augustins - 87330 MORTEMART - Tél. : 05 55 68 12 11

Courriel : mairiemortemart@wanadoo.fr

Site internet : www.mortemart.fr

 mortemart

Crédit Photos :

Mairie de Mortemart, Mortemart-Tourisme en Limousin, Michaël Moreau

Conception graphique :

E.I. D. VALLE

11 Le Pâtural 87700 - ST-MARTIN-LE-VIEUX

Tél. : 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr

Secrétariat de Mairie

Horaires d'ouverture et d'accueil du public

Lundi - Jeudi : 9h à 12h

Mardi - Mercredi - Vendredi : 14h à 17h

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale

Lundi - Jeudi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 12 h

Population totale de Mortemart au 1^{er} janvier 2026 selon l'INSEE

129 habitants

Ce chiffre est susceptible d'évoluer au regard du recensement en cours en ce début d'année.

Etat Civil

Mariages

Vives félicitations aux mariés de 2025

- Olivier BRUMELOT et Anne BILLIOTTE, le 30 mai

- David COLOMINE et Ika MARINKOVIC, le 13 septembre

Décès

Sincères condoléances aux familles des défunts

- Robert ROE, le 6 février 2025

- Huguette MORICHON, le 4 janvier 2026

Cadeaux de Noël 2025

4 bons d'achat pour des jouets ont été offerts aux enfants jusqu'à 12 ans et 44 personnes de 70 ans et plus, dont 7 couples, ont reçu un colis de produits du terroir.

Mise à disposition des salles polyvalentes

Location pour des évènements privés ou associatifs

Tarifs été (du 1^{er} mai au 30 septembre) :

- Avec cuisine :

habitant de la commune 120 € - non habitant 200 €

- Sans cuisine :

habitant de la commune 70 € - non habitant 150 €

Tarifs hiver (du 1^{er} octobre au 30 avril) :

- Avec cuisine :

habitant de la commune 150 € - non habitant 250 €

- Sans cuisine :

habitant de la commune 100 € - non habitant 200 €

Caution : 200 € (restituée après l'état des lieux)

Location de vaisselle : Forfait 50 €

Location de mobilier utilisé à l'extérieur :

Table 1,60 € - Chaise 0,50 €

Caution : 50 €

Location pour des évènements de courte durée

Tarif pour une utilisation de quelques heures en journée, exception faite des soirées et quelle que soit la saison : 55 €

Cimetière

Concession cinquantenaire : Prix au m² : 60 €

Columbarium : Prix pour une case pouvant contenir deux urnes et munie d'une porte et d'une plaque :

- Acquisition trentenaire : 550 €

- Acquisition perpétuelle : 950 €

Gravure de la plaque à la charge des familles.

Jardin du souvenir :

- Dispersion gratuite dans la vasque du souvenir sur demande préalable à la Mairie.

- Plaque destinée à la colonne du souvenir fournie moyennant 35 €, gravure à la charge des familles.

Renouvellement du Label des Plus Beaux Villages de France

Le label de « Plus Beaux Villages de France » est périodiquement réévalué. Mortemart a été réexpertisé lors d'une visite du responsable « Qualité et Labellisation » le 11 juin 2025 et à partir de la remise d'un dossier répondant à de nombreux critères d'appréciation. Les dispositions prises depuis l'expertise de 2018 ont permis la levée de la plupart des réserves émises et le classement du village a été renouvelé avec les encouragements de l'association à poursuivre les efforts en ce qui concerne les façades privées. Parallèlement, la commune a reconduit son engagement à respecter les termes de la « Charte Qualité, patrimoniale et environnementale des Plus Beaux Villages de France. »

Que celles et ceux qui ont apporté leur soutien à la municipalité à cette occasion soient ici chaleureusement remerciés.

Voirie

Les voies communales ont fait l'objet d'un entretien périodique pour la somme de 1 374 € TTC.

Pour leur part, les revêtements de surface des routes du Golf et de Champeymart nécessitaient des travaux de réfection coordonnés par le SYGESBEM qui ont débuté en 2025 pour s'achever début 2026. Le montant des travaux a été estimé à 13 000 € HT, soit 15 600 € TTC, subventionnés par le Conseil Départemental à 40%.

Peinture des menuiseries de l'ancien couvent des Carmes

Les menuiseries extérieures des façades nord et ouest de l'ancien couvent des Carmes ont été repeintes pour un total de 6 039,31 € HT, soit 7 247,17 € TTC, subventionné par la DRAC à hauteur de 1 830 € et 2 440 € par le Conseil Départemental.

Cimetière

Un procès-verbal du 12 octobre 2009 constatait l'état d'abandon de plusieurs concessions du cimetière. Certaines étant envahies par une végétation qui menaçait les tombes voisines, leur dégagement a été entrepris par l'agent communal en fin d'année et devrait se poursuivre en 2026.



Avant

Après



Clocher

Alors que la commune est dans l'attente de la confirmation des aides qui lui seront attribuées pour la restauration du clocher, lui permettant de finaliser son plan de financement, elle bénéficie en parallèle d'une collecte de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, destinée à la préservation du patrimoine religieux rural.

COLLECTE NATIONALE EN FAVEUR DU PATRIMOINE RELIGIEUX RURAL
PRÉSERVONS ENSEMBLE LES TRÉSORS VIVANTS DE NOS VILLAGES !

MORTEMART :
DONNEZ POUR
SAUVER LE CLOCHER
DE L'ÉGLISE SAINT-
HILAIRE !

66% DE RÉDUCTION
D'IMPÔT SUR
VOTRE DON

3 clics suffisent !
Rendez-vous sur :
SAUVEGARDEARTFRANCAIS.FR
ou flashez le QR Code ci-contre.

1. Cliquez sur "Je fais un don"
2. Renseignez le montant de votre don et vos coordonnées
3. Recevez votre reçu fiscal

Pour 100€, après déduction votre don vous coûte 34€
Pour 500€, après déduction votre don vous coûte 170€
Pour 1000€, après déduction votre don vous coûte 340€

FONDATION
LA SAUVEGARDE DE L'ART
FRANÇAIS

#TRESORSVIVANTS

Sur la base d'un dossier mettant en exergue les défis financiers que représente ce chantier pour la collectivité, la Fondation a en effet retenu la candidature du clocher de Mortemart parmi les 3 sites de Nouvelle-Aquitaine éligibles. La campagne de votes devant départager les candidats a été remportée par Mortemart grâce à une mobilisation exceptionnelle. Ainsi, depuis novembre 2025 et jusqu'à fin décembre 2026, le clocher dispose d'une page dédiée d'appel aux dons sur le site de la Fondation. La cagnotte avoisine 12 000 € à fin janvier 2026

Sécurité dans la traversée du bourg

La poursuite des aménagements destinés à renforcer la sécurité en limitant la vitesse des véhicules traversant le bourg va se concrétiser début 2026 par la mise en place d'une double écluse rue de l'Echaugnette sur la RD 4 pour un montant de 6 696 € HT (8 035,20 € TTC) subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 50 %.

Les brocantes professionnelles « Entre Château et Carmes » 23 mars et 10 août

Après le succès de la 1^{ère} brocante professionnelle organisée en mars 2024, Mortemart a de nouveau ouvert le domaine public aux organisateurs à deux reprises en 2025, le 23 mars et le 10 août. Dans les deux cas, la trentaine de professionnels de l'objet ancien présents a attiré en nombre les passionnés et chineurs pour de belles rencontres



Journées Européennes des Métiers d'Art 2025 - 5 et 6 avril

Sur le thème « Des Artisans d'Art au cœur de leur territoire », Mortemart a mis à l'honneur 9 talents locaux au savoir-faire reconnu dans les salles municipales : charpenterie, matelasserie, ébénisterie, création de bijoux, ferronnerie - coutellerie, tapisserie d'ameublement, imprimerie, tableaux en papier roulé, sculpture sur bois.



L'exposition inédite de la maquette du clocher de l'église Saint-Hilaire, réalisée par les compagnons charpentiers de la Fédération des Compagnons du Tour de France de Limoges, complétait l'ensemble et a suscité beaucoup d'intérêt.

Une soirée deux en un La Nuit Romantique et La Fête de la Musique - 21 juin

Un rendez-vous festif conjointement proposé par la municipalité et l'association Mortemart-Tourisme en Limousin s'est déroulé le 21 juin dans deux lieux emblématiques du village sur le thème « Romantisme et Musique » : La Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France dans le Cloître des Augustins et La Fête de la Musique au Château des Ducs.

Au programme de La Nuit Romantique, Jazz Melodies, un concert de jazz donné par Larissa et Thomas Ezekiel dans le cadre enchanteur du Cloître des Augustins.

Se reporter à la rubrique « La parole aux associations » pour l'évocation de la Fête de la Musique.



Les expositions dans les salles polyvalentes - 21 juin au 25 août

Attachés au cadre du village et à la fréquentation touristique favorable, 9 artisan(e)s d'art haut-viennois se sont succédés dans les salles de l'ancien collège du couvent des Augustins du 21 juin au 25 août : talentueux professionnels de la broderie, la peinture sur bois, l'émail, le pastel, l'aquarelle et l'acrylique sur toiles, la céramique raku, ils ont attiré de nombreux visiteurs.



Le Marché d'été

Pour la 3^e année consécutive, les marchés hebdomadaires d'été ont eu lieu chaque vendredi, du 4 juillet au 29 août, de 9h à 13h sous la Halle.

Sur l'ensemble de la saison, une quinzaine d'exposants, producteurs en majorité, tout juste installés pour certains y ont participé pour le plus grand plaisir des habitués et des touristes qui ont pu découvrir et déguster notamment différents produits du terroir de qualité (maraîchage, pains paysans, bières artisanales, produits corses, fromages de brebis et de Franche-Comté, miel, vrac, ...) ainsi que de l'artisanat local.

Les exposants aiment également se retrouver chaque semaine, renforçant des liens noués les étés précédents. Les nouveaux arrivants se sont aussitôt sentis à l'aise au sein de cette ambiance estivale amicale, qui plus est, dans un lieu chargé d'histoire.



La Ferme de Villefavard - Festival du Haut-Limousin - 20 juillet

Une nouvelle fois, la programmation du Festival du Haut Limousin s'est étendue sur une journée entière, le 20 juillet, dès 10h le matin avec une balade de Mortemart à Montrol-Sénard, un concert en famille « A la folie » dans l'après-midi, suivi d'un dîner dans le cloître des Augustins avant le concert « Bach en famille » dans l'église Saint-Hilaire.



Nuits musicales de Cieux 6 août

Dans le cadre du 27^e Festival International de guitare, l'église Saint-Hilaire, parée de rouge pour l'occasion, a accueilli le concert d'ouverture des Nuits Musicales de Cieux, le 6 août. Cette "Nuit de la guitare" proposait un répertoire de flamenco, jazz, populaire et classique.



Concert Elixir Sonore #2 15 août

Le 15 août, l'église Saint-Hilaire recevait les musiciennes Julie Läderach (violoncelle) et Chris Martineau (alto) qui ont interprété leur nouvelle création "Elixir Sonore #2", répertoire de compositions originales pour violoncelle et alto, la palette élargie des sonorités de leurs instruments faisant se croiser lignes mélodiques et paysages sonores.



Une première à Mortemart Randonnez-vous en Haute-Vienne - 7 septembre

« C'est dans un cadre fabuleux, au cœur de l'un des Plus beaux villages de France®, à Mortemart, que s'est déroulée la 22^e édition de l'évènement du Département, « Randonnez-vous en Haute-Vienne », le 7 septembre 2025. Les quatre parcours proposés ont affiché complet avant même la date de fin des inscriptions, une première ! Ce succès révèle une chose : cet évènement met du baume au cœur des Haut-Viennois en cette période de rentrée. Les Monts de Blond ont révélé toutes leurs richesses aux 2500 participants, que ce soit pour celles et ceux qui ont eu le courage de crapahuter sur 27 kilomètres comme pour les promeneurs plutôt enclins à la balade de cinq kilomètres. Le village arrivé était installé au cœur de Mortemart et a su mettre en avant les acteurs locaux (notamment le Golf de Mortemart, le Centre équestre des Hauts de Blond, l'association Estivol, le Théâtre du Cloître, l'association Mortemart Tourisme en Limousin...).

La journée s'est déroulée en musique avec les musiciens du Men in Brass, mais aussi Larissa et Thomas Ezekiel. Enfin, le pot de l'amitié a clôturé cette magnifique journée sous la Halle. Ce dernier était préparé par les traiteurs Karine et Emmanuel Ardillon, traiteurs installés au Dorat sous l'enseigne

« Au délice gourmand ». Les participants ont aussi pu découvrir la bière de la microbrasserie la Chabrouette de Vaulry.

Un grand merci aux habitants de Mortemart qui nous ont aidés en acceptant de s'adapter aux contraintes logistiques et techniques de la manifestation, mais aussi en laissant nos randonneurs se stationner et / ou passer sur leurs terrains privés pour l'occasion. »

(Extrait de Haute-Vienne Le Mag n°194 de septembre 2025)



Le Marché de Noël 14 décembre

Organisé par la Mairie le dimanche 14 décembre, le Marché de Noël 2025 s'est déroulé au cœur du village en partenariat avec l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » qui a tenu la buvette et ouvert les portes du Château des Ducs.

A l'occasion d'une belle journée ensoleillée d'hiver, plus d'une trentaine d'exposants de bouche et d'artisanat, ainsi que l'Association Sportive du Golf de Mortemart et la Ferme équestre de Blond « Confi'danse équine », se sont installés entre la Place Royale et la Place du Château des Ducs, ainsi que dans les salles du rez-de-chaussée du château.

Durant toute la journée, les visiteurs ont pu déguster des produits frais et du terroir, savourer à la buvette le délicieux vin chaud maison qui a maintenant sa petite renommée, et poursuivre leurs achats de Noël au grès des stands d'artisanat aussi riches que variés. Chacun a ainsi pu se faire plaisir et faire plaisir aux siens.

A 15h, en l'Eglise de Mortemart, la chorale de Saint -Junien « Les Gosiers enchantés », qui a déjà participé à deux Marchés de Noël, a de nouveau « enchanté l'auditoire » - plus d'une centaine de personnes - avec son joli répertoire de chants gospel et de chants traditionnels de Noël.

Vers 16h30, le Père Noël a rendu sa traditionnelle visite, cette année en calèche, attelée à deux poneys de la Ferme équestre de Blond « Confi'danse équine », pour la plus grande joie des petits et grands.



Groupes Ricksteves Les américains à la découverte de Mortemart

Chaque année, l'organisateur de voyages Ricksteves fait découvrir notre bourgade aux touristes américains qui sillonnent la France. A l'occasion d'une pause-déjeuner, une visite guidée sur-mesure leur est assurée. En 2025, 21 groupes de 30 personnes ont été reçus entre le 17 avril et le 23 octobre.

TOURISME

Fermeture de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays du Haut Limousin

L'Office de Tourisme Intercommunal du Pays du Haut Limousin a été absorbé au 1^{er} avril 2025 par la SPL (Société Publique Locale) « Terres de Limousin », structure au service d'une vision départementale touristique partagée, sous la bannière « Limousin Nouveaux Horizons », basée à Limoges.

Seuls deux bureaux d'information des touristes ont été maintenus au Dorat et à Mortemart en juillet et août. L'un des premiers relais d'information touristique créés par cette nouvelle organisation et dénommé « Comptoir Limousin » a été créé à La Poste - Agence Communale de Mortemart le 14 octobre avec signature d'une convention visant à assurer l'accueil des touristes tout au long de l'année.

Fréquentation 2025 estimée à 20 000 visiteurs ayant participé aux manifestations, parmi lesquelles :

- Animations culturelles, concerts, expositions, marchés, visites guidées, rallyes : plus de 8 900 personnes (dont 2 500 participants à l'évènement départemental « Randonnez-vous en Haute-Vienne »)
- Manifestations Mortemart-Tourisme en Limousin : 6 300 personnes
- Parcours Terra Aventura : 3 091 personnes
- Bureau d'information des touristes assuré par « Terres de Limousin » au Château des ducs en juillet et août : 1 844 personnes.

Classement des trois sentiers de randonnée communaux

Inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, le Sentier des Moines, le Sentier des Etangs et le Chemin des Grands Champs ont été officiellement balisés en mai 2025. Les topo-fiches correspondantes sont en ligne sur le site du département depuis le début de l'été.



Mortemart-Tourisme en Limousin (MTL)

En 2025, l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » a organisé six manifestations sur l'année, seule ou en partenariat (dont La Nuit Romantique avec la Mairie), mais avec quelques changements par rapport à 2024. La seconde édition de « Les Médiévales de Mortemart » s'est tenue les 27 et 28 juillet derniers, sur 1.5 jour au lieu d'une seule journée en 2024. Et ce, toujours au cœur du village.

Chacune de ces manifestations a connu un vrai succès populaire, dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse, grâce une fois encore à une équipe soudée de bénévoles, adhérents ou non de l'association, investis, dynamiques, efficaces et motivés. Un grand merci à eux.

Dans et autour du château

Comme de tradition, la Randonnée de la Chandeleur, le dimanche 9 février, a lancé les festivités 2025. Au départ du Château des Ducs, près de 100 participants de tous âges, encadrés par une équipe de bénévoles, ont pris plaisir à déambuler plus de 2h durant au cœur des Monts de Blond lors d'un parcours de 10 km sur un dénivelé de 260 m.

De retour au château, une collation attendait les randonneurs, ravis de pouvoir se reposer et se réchauffer tout en dégustant de délicieuses crêpes maison et en se désaltérant de cidre ou autres boissons... Sous un soleil hivernal, l'ambiance était toujours aussi enthousiaste et chaleureuse.

Double manifestation cette année le samedi 21 juin, avec le concert de La Nuit Romantique proposé par la Mairie dans le Cloître des Augustins et La Fête de la Musique organisée par l'association dans l'enceinte du Château des Ducs, en partenariat avec « La Maison d'Hôtes de l'Ancien Couvent des Carmes ».

Pour l'occasion, plus de 200 personnes se sont laissées porter aux rythmes enlevés rock, français, anglo-saxon et alternatifs de « Quetsches Schön Marx ». Le tout, en dégustant les planches corses chaleureusement concoctées par « Un sole in Bocca ». Un franc succès gustatif lors d'une très belle soirée estivale, musicale et dansante.

Lundi 14 juillet, la manifestation « Jour de Fête » s'est déroulée en deux temps : en fin d'après-midi, la Compagnie Théâtre des Astres, partenaire de la manifestation depuis 2019, a présenté le conte musical « Les aventures de Volcie » par le collectif LOST, dans la cour du château devant une centaine de personnes de tous âges.

En soirée, place aux rythmes endiablés brésiliens à l'occasion du bal donné par « Madame Forro ». Un beau moment de danses partagées, de rire et de déhanchement, avec dans un premier temps une initiation gratuite aux danses brésiliennes à laquelle une trentaine de personnes, amateurs et néophytes, a participé.

Durant les festivités, les « Pizzas Luigi », cuites au feu de bois, ont ravi les papilles du public.



Pendant les deux mois d'été, la nouvelle structure touristique départementale a accueilli les visiteurs au rez-de-chaussée du château des Ducs.

A cette occasion, les deux salles se sont parées des toiles et sculptures de Catherine Faure, du 7 juillet au 2 août.

Dans la commune

Après une seconde fête médiévale sur une journée le 28 juillet 2024, l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » a choisi d'organiser la 3^e édition des « Médiévales de Mortemart » sur une journée et demie, le samedi 27 juillet après-midi et le dimanche 28 juillet toute la journée.

Par un temps grisonnant et au cœur du village historique, ces deux journées hors du temps ont accueilli plus d'une cinquantaine d'exposants d'artisanat et de produits de bouche, des troupes professionnelles et amateurs - dont la troupe de conteurs et d'improvisations « En compagnie d'Alix » de Saint-Junien, le théâtre médiéval et musical « Marottes et les Musards » -, un camp médiéval du XIII^e siècle (« Les Chevaliers de la Licorne »), ou encore l'artiste équestre Margot et son cheval Gringo, qui ont ébloui le public par leur spectacle de dressage tout en beauté et grâce ; petits ou grands, ils ont aussi été nombreux à s'initier aux jeux en bois de La Roulotte, de Saint-Junien.

Au final, plus de 3 000 visiteurs ont profité des nombreuses animations gratuites proposées à l'occasion du spectacle vivant dans une ambiance bon-enfant et des plus conviviales.



Un dîner médiéval concocté par les bénévoles de l'association a également ravi les papilles de la centaine de personnes qui l'ont dégusté le samedi soir.

Ces « Médiévales de Mortemart » 2025 ont connu un franc succès populaire, amenant l'association « Mortemart Tourisme en Limousin » à réitérer l'édition en 2026 sur 1,5 jour le week-end des 25 et 26 juillet prochain !

Reste que, là aussi, ce type de manifestation ne pourrait exister sans le soutien précieux des bénévoles, une vingtaine ici, de Mortemart et de Montrol-Sénard notamment. Un grand merci à eux.



Le dimanche 7 septembre aurait dû se tenir le traditionnel vide-grenier dans les rues fleuries de Verdilhac et de l'Évécaud. Mais la manifestation ayant lieu le même jour que « Randonnez-vous en Haute-Vienne », organisée par le Département, le CA de l'association a décidé d'annuler le vide-grenier et de le reporter au dimanche 21 septembre. Mais il a été de nouveau annulé du fait d'une météo très pluvieuse. A noter qu'en 2026, le vide-grenier aura lieu le dimanche 6 septembre, de 9h à 18h.

Mise à disposition du château

Le week-end des 3 et 4 mai a attiré pas moins de 3 000 visiteurs (entrées payantes) lors de la seconde édition de la Fête des Plantes organisée par la société MBS Events. Une belle réussite autour d'expositions-ventes de végétaux, de plantes rares et magnifiques créées par des horticulteurs et pépiniéristes professionnels venus de toute la France, de décoration et produits autour du jardin... Face à ce succès, la Fête des Plantes revient pour la 3^e édition les 2 et 3 mai prochain !



En avant-première Randonnée de la Chandeleur 2026

Grand succès pour le lancement du programme d'animations 2026 de Mortemart Tourisme en Limousin avec la traditionnelle Randonnée de la Chandeleur, le dimanche 8 février, sous un soleil hivernal d'une douceur étonnante. Près de 100 marcheurs au départ du Château des Ducs ont parcouru 10 km dans la bonne humeur sur les sentiers des Monts de Blond avant de se retrouver pour une dégustation de crêpes qui les attendait au retour.



Mortemart Tourisme en Limousin
1 place du Château des Ducs - 87330 Mortemart
Tél. : 06 86 99 19 29
Courriel : info@mortemarttourismelimousin.fr
www.mortemarttourismelimousin.fr

La compagnie Théâtre des Astres

En 2025, la compagnie Théâtre des Astres a présenté son spectacle LE PETIT GROOM d'après le roman de l'écrivain tchèque Bohumil Hrabal à Limoges (Théâtre expression 7), à Poitiers (Scène Maria Casarès) et à Saint-Junien (La Mégisserie - Scène conventionnée).

Elle a aussi créé au Festival Les Carrioles (Flavignac, 87) le spectacle jeune public LES CONTES FACETIEUX, dont une sortie de résidence est prévue le mercredi 25 février 2026 à 18h au lieu-dit Puy d'Eau (Saint-Cyr) chez Les Polyculteurs.

Après le concert de Larissa et Thomas Ezekiel-Jazz Melodies, joué lors de la Nuit Romantique des Plus Beaux Villages de France, la compagnie a été sélectionnée par le département de la Haute-Vienne pour participer à La Culture Au Grand Jour, Randonnez-vous en Haute-Vienne ainsi que Haute-Vienne en Scènes. Elle se produira en juillet prochain pour le prochain Festival du Haut-Limousin de la Ferme de Villefavard.

9, place Royale - 87330 Mortemart
Tél. : 06 67 34 56 79
info@theatre-des-astres.com
www.theatre-des-astres.com

L'association Sportive du Golf de Mortemart



Malgré une météo parfois peu favorable, le golf de Mortemart a su poursuivre son activité tout au long de l'année 2025, en offrant une prestation appréciée aussi bien par les joueurs locaux que par les joueurs de passage.

Ces visiteurs contribuent activement à la vie du golf, mais également à celle des entreprises locales, participant ainsi au dynamisme du territoire. Le golf a pu être pratiqué sans aucune restriction, quelle que soit la saison.

Le travail acharné de toute l'équipe, soutenue par des bénévoles très investis, permet d'offrir des services de qualité et un entretien soigné de l'ensemble du domaine sportif. La fréquentation touristique est en nette augmentation, preuve que le bouche-à-oreille fonctionne parfaitement, ce qui est très encourageant. L'attractivité de la commune avec laquelle les échanges sont soutenus, contribue également à nous faire connaître. C'est d'ailleurs avec plaisir que nous avons accueilli en juin l'équipe de l'association des « Plus Beaux Villages de France » qui venait réexpertiser Mortemart et qui a reconduit son label.

Le parcours s'est également enrichi de nombreux arbres généreusement offerts par des donateurs privés.

La faune locale est de plus en plus présente : canards, poules d'eau, lièvres, et bien d'autres espèces ont élu domicile sur le golf, pour le plus grand plaisir des yeux des joueurs et de leurs accompagnants.

Il convient aussi de souligner que le golf de Mortemart propose un service de snacking, ouvert à tous de midi à 14 heures. Joueurs, touristes et promeneurs sont les bienvenus pour partager un moment convivial.

Sur le plan sportif, l'Association Sportive du golf a organisé, en partenariat avec la FFG, le Championnat Régional Promotion Seniors, les 6 et 7 septembre. L'équipe y a porté haut les couleurs du golf de Mortemart en terminant deuxième pour sa première participation, accédant ainsi à la division 3B. Cette compétition a contribué à faire connaître notre golf et notre région à de nombreux participants venus de tout le Sud-Ouest. Le Grand Prix Seniors de Mortemart, organisé les 20 et 21 septembre, est venu compléter ces compétitions fédérales. Par ailleurs, une quarantaine d'autres compétitions ont été organisées, dont une au profit du Rotary Limoges Renoir, avec l'intégralité des bénéfices reversée à la Sécurité Civile de la Haute-Vienne. Une autre compétition, particulièrement conviviale, mérite d'être citée : la FRANCE / UK, où la bonne humeur est naturellement de mise.

Comme en 2024, l'école de golf compte en 2025, neuf enfants assidus. Le dévouement des bénévoles reste intact, et un jeune professionnel propose des cours tous les samedis matin, de 10h30 à 12h00, pour les enfants de 6 à 16 ans.

Sur proposition de la commune, le golf s'est associé à la 22^e édition de Randonnez-vous en Haute-Vienne qui s'est déroulée le 7 septembre en participant activement à la randonnée à travers les paysages des Monts de Blond, autour du village et en installant un stand le jour de l'événement et tout cela grâce à l'aide de bénévoles.

Le golf a également et encore une fois avec l'aide des bénévoles, participé au Marché de Noël du village qui s'est

tenu le 14 décembre, en installant et animant un stand sur la place du Château des Ducs. Les visiteurs ont pu découvrir ce sport et savent maintenant que Mortemart propose cette activité qui renforce sa notoriété.

Je vous invite très chaleureusement à venir découvrir les aménagements, les investissements et la qualité du terrain, qui font le bonheur des joueurs comme des touristes. Et pourquoi ne pas profiter d'une petite leçon d'initiation, qu'un bénévole se fera un réel plaisir de vous offrir ?

Et comme toujours, le golf de Mortemart allie sport, loisir, santé et nature, et s'adresse à tous, de 6 à 99 ans.



Paul Gonçalves

Association sportive du Golf de Mortemart

Les Villards - 87330 Mortemart

Tél. : 05 55 60 45 16

ACCA de Mortemart Saison 2025-2026

L'Assemblée Générale s'est tenue dans une salle communale de Mortemart le 18 juin 2025 à 18h, en présence de 7 membres. Elle a permis l'approbation à l'unanimité des participants du rapport moral et financier ainsi que du règlement intérieur et de chasse de l'Association.

La saison de chasse 2025-2026 s'est bien déroulée et a permis le prélèvement de quelques animaux.

Côté petit gibier, l'Association a procédé au lâcher de 40 faisans et 20 perdrix rouges.

Le conseil d'administration, renouvelable en entier tous les trois ans, a été élu à l'unanimité comme suit :

- Président : Pascal MANEIX
- Vice-Président : Alain GAUCHON
- Trésorier : Jean DELLIOT
- Trésorier Adjoint : Roger LEVEQUE
- Secrétaire : Yvan BREGERON
- Secrétaire Adjoint : Jean-Marie SANDEI
- Membre : Damien BAILLOT
- Membre : Nicolas BAILLOT
- Membre : Alain GROSGENY

L'ACCA a organisé un concours de pétanque, le 22 juin 2025, qui a réuni une vingtaine d'équipes sur le terrain de foot de Montrol-Sénard.

De même une randonnée a eu lieu le 24 août 2025, suivie d'un repas animé par environ 80 personnes.

La gestion des déchets : une compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche

Les meilleurs gestes de tri



Mes ordures ménagères non recyclables

dans la **colonne grise**



Mes biodéchets compostables

Dans mon composteur individuel :

Pour les particuliers et les familles :

- Propriétaires de maisons avec jardin.
- Habitants d'appartements avec balcons ou terrasses
- Personnes intéressées par le jardinage et l'agriculture urbaine.



Dans les composteurs collectifs :

Pour les résidents :

- Habitants d'immeubles ou de quartiers sans espace pour un composteur individuel.
- Administré souhaitant participer à des initiatives écologiques malgré le manque de jardin privé.



Pour les communautés et Groupes :

- Associations de quartiers ou de copropriétaires.
- Groupes communautaires, écoles, et organisations locales.
- Jardins partagés ou communautaires où plusieurs personnes utilisent un même espace vert.



Mes pots, bocaux et bouteilles en verre

dans le **conteneur vert.**



Mes emballages en carton, bouteilles et emballages en plastique, tous les autres emballages en métal

dans le **conteneur jaune.**



Mes papiers : journaux, catalogues, prospectus, courriers, enveloppes, livres, etc.

dans le **conteneur bleu.**



Mes vêtements et tissus :

dans les **bornes textiles.**



Tout le reste : vaisselle, tuyauterie, jouet cassé, les grands cartons et autres encombrants.

à la déchèterie.



Je n'ai pas besoin de laver les emballages !

Pour éviter de gaspiller de l'eau potable inutilement, je les vide simplement.



Je compacte les bouteilles, cartons et canettes pour gagner de la place chez moi et dans les conteneurs de collecte.



Je n'imbrique pas les emballages pour faciliter le travail des agents du centre de tri. Avant d'être recyclés, les déchets triés sont classés à la main, par matériaux.

Vous voulez en savoir plus ?

Retrouvez la vidéo sur le compostage sur le site internet de la CCHLeM.

Contact

Service Ordures Ménagères

05 55 60 09 99 #1

serviceom@cchlem.fr

SCANNEZ LE QR CODE pour en savoir plus !



Comment réussir mon compost ?



Pour obtenir un compost de qualité, il est essentiel d'utiliser des déchets organiques qui se dégradent naturellement, représentant environ la moitié de ce que nous jetons.

Avant de collecter ces précieuses matières premières, j'adopte le réflexe anti-gaspi ! J'évite de composter ce que l'on peut encore manger ou donner à un animal.

Les déchets à composter sans hésiter :

- > les **épluchures** et restes de **fruits** et **légumes** abîmés,
- > les **restes de repas** qui ne sont plus consommables (féculents, légumes, fruits)
- > le marc de **café**,
- > les sachets de **thé**,
- > le **carton brun** (boîtes d'œufs, rouleaux d'essuie-tout ou papier toilette, carton pizza),
- > les **fleurs** et **plantes** fanées
- > les **coquilles d'œufs** broyées,
- > les **feuilles mortes**,
- > les **brindilles** et petits **branchages** broyés ou fragmentés,
- > les **tailles de haie** broyées ou fragmentées,
- > les **sciures** et **écorces** (broyées),
- > les **mauvaises herbes** (non grainées),
- > la **paille**.



Les déchets à éviter de composter :

- > les restes de **viande** ou de **poisson**,
- > les **excréments d'animaux** carnivores,
- > les **végétaux à décomposition difficile** (thuya, lierre, résineux),
- > les **végétaux toxiques** pour les composteurs (rhubarbe, noyer, houx, plantes traitées),
- > les **branches entières** supérieures à 2 cm,
- > les **végétaux en graine**.

Mon jardin zéro gaspi !

- > **Avec la CCHLeM, composter mieux pour jeter moins.**

Réussir son compost c'est facile et très économique. Il suffit de suivre la recette : des déchets variés, un zeste de nature, quelques outils et une attention régulière.

Je souhaite composter, mais je n'ai pas de composteur ? Pas de panique !

> **Le premier réflexe :**

Je choisis un endroit approprié et je commande mon composteur gratuitement à la CCHLeM (en remplissant le formulaire de demande de composteur en ligne ou en nous contactant).

> **Les ingrédients maison :**

Je mets mes déchets compostables dans le composteur qui m'est dédié.

> **Le zeste de nature :**

L'air :

J'alterne les différentes couches de déchets organiques pour assurer une bonne aération et une décomposition uniforme. J'ajoute une couche de matières brunes (feuilles mortes, paille).

L'eau :

J'arrose régulièrement (mon compost doit être humide mais pas détrempé), surtout pendant les périodes sèches pour favoriser la décomposition des déchets.

> **Les outils nécessaires :**

Une fourche, une pelle, une griffe et seau.

1. Je retourne le compost :

Pour aérer le compost et accélérer le processus de décomposition, je le retourne régulièrement (1 fois par semaine) à l'aide d'une fourche ou d'une pelle.

2. Je surveille le compost :

Je surveille régulièrement l'état de mon compost. Je m'assure qu'il ne sent pas mauvais et qu'il ne contient pas de moisissures. J'ajoute des matières brunes pour équilibrer la composition si nécessaire.

3. J'utilise le compost :

Une fois que mon compost est bien décomposé et ressemble à un terreau sombre et friable, je peux l'utiliser pour enrichir mon jardin et nourrir mes plantes.



**SCANNEZ
LE QR CODE
pour en
savoir plus !**



A noter la mise en place dès le mois de septembre 2025 de 5 composteurs collectifs à Mortemart : 2 à proximité de l'éco-point rue du Tram et 3 dans l'espace vert de l'ancien couvent des Carmes rue des Chartreux.

Tri des déchets à Mortemart



Eco-Point - rue du Tram - vue d'ensemble

Depuis le 1^{er} septembre 2025, le ramassage des ordures ménagères n'est plus effectué en porte à porte. Elles sont déposées à l'éco-point où une colonne dédiée a été installée (la plus à gauche). Cette colonne dite « Point d'Apport Volontaire » est en libre accès jusqu'à ce que les cartes d'accès personnalisées soient distribuées. Les personnes qui rencontreraient des difficultés peuvent contacter le Service Ordures Ménagères de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche en composant le 05 55 60 09 99 puis le 1.

Les 6 colonnes de tri sélectif (de gauche à droite)



1 colonne PAV - 1 colonne verre - 1 colonne papier



**2 colonnes emballages ménagers
(alimentaires, produits d'entretien, barquettes et
aérosols) et tous les films plastiques
1 colonne cartons**

Les colonnes installées en 2025



Cartons bruns exclusivement



**Déchets résiduels après le tri des bio déchets
qui sont compostés, soit les restes de repas, coton tiges,
masques jetables, couches, protections hygiéniques,
mouchoirs en papier, essuie-tout**

Les déchets verts

Les usagers peuvent réduire leur empreinte carbone, préserver la biodiversité locale et limiter les gaz à effet de serre en limitant leur passage en déchetterie. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le SYDED limite les apports de végétaux par foyer à 5 m³ ou 10 passages par an maximum. Quelques chiffres en expliquent le bien-fondé. 11 700 tonnes de végétaux (dont 30% de tontes) ont en effet été déposées dans les déchetteries du SYDED en 2023, ce qui représente 149 kg/foyer/an, ces chiffres continuant de croître en 2024. La gestion et le traitement de ces apports coûtent 1,7 M€ par an. Valoriser les végétaux chez soi (compostage, broyage, paillage...) permet une diminution des volumes à traiter et du coût correspondant. Le SYDED accompagne les usagers à l'aide de dispositifs tels que composteurs gratuits ou à prix aidé, subventions pour l'acquisition de broyeurs avec une aide renforcée pour l'achat mutualisé ou la location (cf. www.syded87.com).

Les encombrants

Les encombrants sont les déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques. MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion de ceux des professionnels et des personnes morales. L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille du ramassage. Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les particuliers, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8h le matin de la collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant. En cas d'oubli d'inscription, les encombrants seront collectés à une prochaine date.

Il faut noter que les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. En pareil cas, les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous qui permettra d'établir des devis spécifiques.

En 2026, les encombrants seront collectés à Mortemart le 13 mai, le 11 août et le 29 octobre.

Sont exclus de la collecte des encombrants

- . Les déchets verts
- . Les gravats
- . Les produits qui ont pour destination les Eco Points
- . Les OMA (Ordures Ménagères et Assimilées)
- . Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou l'environnement.

Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)

- . Les huiles usagées
- . Les pneus
- . Les tôles en fibrociment
- . Les bâches agricoles
- . Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- . Les poêles et bidons non vidés.

Le débarras de la cave au grenier

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, Maximum réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage. Sur demande, l'association se rend sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras. Un devis est alors proposé avec photos. Le montant dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser. Après acceptation, une équipe vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévue avec le particulier.

Maximum
1 Les Masgrimauds - 87160 Mailhac-sur-Benaize
Tél. : 05 55 76 22 78
Mail : maximum87@orange.fr

Les déchetteries

Les autres déchets, ne relevant ni des ordures ménagères, ni des produits à destination des containers de l'Eco Point, ni des encombrants, doivent être triés et emportés aux déchetteries gérées par le SYDED 87, selon le planning suivant.

Horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales							
Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Nouic 06 03 06 52 24		9h-11h45 14h-17h15		14h-17h15	9h-11h45	9h-11h45	fermées
St Bonnet de Bellac 06 03 06 59 67	9h-11h45 14h-17h15		14h-17h15		14h-17h15	14h-17h15	

SYDED 87 - Tél. : 05 55 12 12 87 - www.syded87.org

Les services de proximité

Appels d'urgence

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

La brigade de gendarmerie de Val d'Issoire - 54, rue André Dardillac à Mézières-sur-Issoire - est ouverte le lundi après-midi de 14h à 18h au 05 55 68 30 67.

Gardes des Médecins

La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée : conseil médical, consultation au cabinet du médecin d'astreinte sur le secteur, envoi d'un médecin le soir et le week-end.

Professionnels de santé

Médecin :

- Sigizo Wiegiersma
- Consultations à la Maison médicale des Cèdres
5, avenue de Bellac - Mézières-sur-Issoire
87330 Val d'Issoire
Tél. : 05 55 68 39 29, le mardi et le mercredi,
- Consultations à la Maison de santé pluridisciplinaire
14, avenue de la Liberté - 87300 Bellac
Tél. : 05 55 68 10 55,
le lundi et le jeudi et un samedi matin sur deux.

Masseurs Kinésithérapeutes :

- Valérie Quinat
Maison médicale des Cèdres
5, avenue de Bellac - Mézières-sur-Issoire
87330 Val d'Issoire - Tél. : 05 55 60 79 37
- Jérémy Janssens
15, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic
Tél. : 06 27 01 15 98 ou 09 77 80 26 32
courriel : janssensj.mk@yahoo.com
- Alice et Mickaël Labracherie
7, rue Frédéric Mistral - 87300 Blond
Tél. : 07 56 82 72 15

Pharmacien :

- Serge Nougier
5, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic
Tél. : 05 55 68 33 00. Un calendrier mensuel des pharmacies de garde pour le secteur de Bellac est accessible sur Panneau Pocket.

Psychologue :

- François Tabuteau - Tél. : 06 42 50 82 61

Cabinet d'infirmières :

- 2, place du Docteur Justin Labuze - 87330 Nouic
Tél. : 05 55 60 46 48

Assistante Sociale :

- Solène Gauthier - Antenne sociale de Blond
3, rue du 7 août 1944 - Tél. : 05 55 68 66 45
Rendez-vous le mardi de 8h30 à 17h30
au 05 55 68 15 87

Association BMPAH

(Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Elle propose un service mandataire d'assistante de vie (aide à la personne, garde à domicile) et d'employée familiale (ménage, courses, repas, promenade). Elle apporte son concours pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaires et les démarches auprès de l'URSSAF. Elle accompagne au quotidien pour le remplacement lors des congés ou des maladies, la gestion des contrats etc...

Ce service est assuré par Nathalie Ressot, le jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous au bureau de l'association : 3 Centre Administratif André Reynaud à Mézières-sur-Issoire (Val d'Issoire). En dehors de ces horaires de permanence, il est possible de prendre rendez-vous au 05 55 60 40 38. Elle tient également une permanence 14 avenue de la Liberté à Bellac, le mardi de 9 h à 11 h 30 sans rendez-vous. En dehors de ces horaires de permanence, il est possible de prendre rendez-vous au 05 55 60 24 66.
Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr

ADIL 87

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire. Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Informations neutres et gratuites au 05 55 10 89 89

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30.

Mail : www.adil87.org.

Conciliateur de Justice

Une fois par mois le 3^e jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous au 05 18 04 00 30

France Services Bellac -1, rue Thiers - 87300 Bellac

ADPAD (Association d'Aide à Domicile aux Personnes Agées et en Difficulté)

14, rue de la Liberté - 87300 Bellac

Tél. : 05 55 68 75 92. Accueil sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 17h et le jeudi de 8h30 à 12h.

France Services Val d'Issoire

Un espace France Services est à la disposition de tous ceux qui souhaitent être accompagnés dans leurs démarches administratives (CAF, CPAM, DGFIP, CARSAT, MSA, ANTS, France Travail, ...).

Bureau de Poste

1 Centre Administratif André Reynaud

Mézières-sur-Issoire - 87330 Val d'Issoire

Tél. : 05 55 60 16 34

LPAC - Agence Postale

L'Agence Postale Communale située 2 place Royale à Mortemart est ouverte les lundi et jeudi de 13h30 à 16h30, les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. Pour toute information, composer le 05 55 68 12 10.



Le Centre de secours de Val d'Issoire

Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité.

Nominations en 2025

- Laura SAVIGNAT est nommée Caporale
- Catherine NESLIAS est nommée Sergente Honoraire
- Edouard TISON est nommé Adjudant

Décorations pour 2025

Médaille d'Argent pour 20 ans de service :
Edouard TISON

Médaille de l'Union Départementale :
Catherine NESLIAS

Formations Individuelles

Formation Equipier Incendie 70 h :
Gauthier VANHOUTTE

Formation Chef d'Equipe Incendie 48 h :
Laura SAVIGNAT

Formation Chef d'Agrès Tout Engin 48 h :
Edouard TISON

Formations départementales

Cette année, nous avons une nouvelle fois accueilli une formation départementale pour le Secteur Nord-Ouest. Il s'agit d'une formation d'Equipier, Chef d'Equipe et Chef d'Agrès Incendie. Durant une semaine, une quinzaine de stagiaires ont pu s'exercer sur différents sites du secteur à leurs nouvelles missions opérationnelles. L'encadrement de cette formation a été assuré par l'Adjudant-Chef Francis COURTOIS, l'Adjudant-Chef Anthony DEPIERREFIXE, le Sergent-Chef Sébastien CAMON, le Caporal-Chef Fabrice LASNIER aidés par des formateurs venus de Nantiat et Limoges.

Parmi les stagiaires, trois pompiers de Mézières sur Issoire : Edouard, Laura et Gauthier ont validé le module Incendie. Félicitations aux stagiaires et bravo aux formateurs pour leur disponibilité. Merci également aux entreprises et collectivités locales qui ont mis à disposition leurs sites.

Promotion Volontariat

Cette année, le Président de notre Amicale a pris part à la promotion du Volontariat avec des collègues du secteur Nord-Ouest afin de pouvoir disposer d'affiches, flyers et autres supports de communication, comme le covering du véhicule du Bureau Volontariat qui sillonne le Département. Merci à Anthony pour son implication permanente au sein du SDIS87.

Bilan opérationnel

Nous avons effectué environ 225 départs en 2025 :

- un peu plus de 120 interventions effectuées sur le secteur de 1^{er} appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol Sénard, Mortemart, Nouic, Saint Barbant, Saint Martial sur Isop et Val d'Issoire ;
- et plus de 100 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les Départements de la Charente et de la Vienne.

Cette année aura été marquée par les nombreux feux de végétation dans le secteur avec notamment les 2 plus importants en superficie sur les communes de Val d'Issoire à Enveau de Bussière Boffy avec 32 ha parcourus, et à Nouic avec 16 Ha brûlés ; mobilisant à tour de rôle plus de 50 pompiers et plus de 20 pompiers sur le dernier. On a constaté également une augmentation significative des accidents de circulation routière.

Visite Ecoles du RPI de Nouic/Val d'Issoire

Le vendredi 27 juin, nous avons accueilli les enfants de l'Ecole Paule Lavergne au Centre de Secours et l'après-midi, nous nous sommes rendus à l'Ecole Jean Bourdache de Nouic. Cette journée est toujours très appréciée des enfants qui peuvent découvrir nos véhicules, apprendre les premières techniques de secours, en espérant de notre côté susciter des vocations pour l'avenir. Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours.

Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matin, sinon un 1^{er} contact est possible au 06 07 38 48 90 ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr



Départ en retraite

Catherine NESLIAS, engagée depuis le 1^{er} mars 1997, a cessé son activité de Sapeur Pompier Volontaire le 1^{er} septembre 2025. Elle a suivi et obtenu la formation d'équipier toutes missions et par la suite, a été nommée au grade de Sapeur 1^{ère} Classe le 1^{er} janvier 2001. Catherine passe avec succès les modules de Chef d'Equipe et obtient le grade de Caporale le 1^{er} juillet 2004 puis Caporale Cheffe en 2007. Catherine est nommée Sergente Honoraire depuis le 1^{er} octobre 2025. Elle a été la 1^{ère} Femme à intégrer la caserne de Mézières avec Aurélie PRINCIPAUD. Son engagement a suscité la vocation d'une dizaine de femmes qui ont rejoint l'effectif depuis 1997. Catherine a fait preuve d'une forte d'implication dans la vie du Centre de secours, avec beaucoup de disponibilité pour la partie opérationnelle. Dans le même temps, elle participe avec assiduité au sein de l'Amicale pour les différentes manifestations. Bravo pour cet engagement de plus de 28 années durant lesquelles elle a œuvré aux côtés de ses collègues avec toujours un grand enthousiasme au sein du Centre de secours de Val d'Issoire. Félicitations pour ce long parcours et bonne retraite auprès de ses proches.

Décès

Raymond Normand, ancien Sapeur Pompier Volontaire de Mézières nous a quittés cette année. Raymond avait intégré le corps des pompiers en 1965, il avait cessé son activité en 1987. Depuis, il était amicaliste où il continuait à suivre les activités de l'association.

Carnet rose

Nous avons la joie d'accueillir Gabie, née le 2 novembre 2025, toutes nos félicitations à Edouard et Manon.

Nous vous souhaitons une excellente année 2026.

Capitaine Patrick Pailler



Gendarmerie de Val d'Issoire

Arnaques et escroqueries en ligne : Identifier et agir

Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes mais leur but est toujours le même, vous extorquer des informations et de l'argent. Mots de passe, données personnelles, coordonnées bancaires, accès à vos comptes en ligne... Même si vous pensez être un cas isolé, n'oubliez pas qu'un cybercriminel peut toucher des milliers de personnes par jour.

Comment identifier une arnaque ?

Les sujets des arnaques en ligne se renouvellent régulièrement mais le fonctionnement reste souvent le même : vous recevez une fausse information et vous êtes invité à cliquer sur un lien pour corriger une situation qui n'existe pas. Les exemples sont nombreux :

- Vous recevez un mail ou un sms provenant d'un expéditeur ou d'un organisme de confiance, vous invitant à cliquer sur un lien pour mettre à jour votre compte, toucher une somme ou affranchir un colis.
- Lors de votre navigation, vous découvrez un juteux filon pour investir simplement dans une crypto- monnaie (Bitcoin, Ethereum).
- Quelqu'un vous contacte par téléphone ou par SMS pour vous proposer une formation grâce à vos droits et on vous accompagne dans la création de votre compte.
- Un mail vous indique qu'on a piraté votre webcam, enregistré votre historique de navigation sur des sites pornographiques et, bien entendu, recueilli la liste de tous vos codes et contacts.
- Une personne vous fait croire à une histoire de cœur, elle doit venir à votre rencontre mais trouve toujours des excuses retardant sa venue mais vous demandant des contributions financières afin de l'aider à se rendre disponible ;
- Quelqu'un vous contacte par quelques moyens que ce soit (par téléphonique, mail, sms, physiquement etc..) et vous demande vos codes de carte bancaire, votre code secret voir même la remise de votre carte bancaire ;
- Via les sites d'achat tel que Leboncoin, vous tombez sur une annonce avec un prix plus qu'attractif.

Tout cela est faux ! Comment réagir ?

Vous avez un doute sur le message que vous avez reçu :

Ne paniquez pas ! Vous n'avez sans doute rien de compromettant à vous reprocher ; Ne cliquez pas sur un lien ou une pièce jointe sans être sûr de la fiabilité de son expéditeur ; Vérifiez l'adresse de l'expéditeur : contactez-le par un autre canal ou regardez l'adresse d'expédition. Un organisme officiel aura presque systématiquement une adresse mail de type "ne-pas-repondre@ministere.gouv.fr" ; Ne répondez jamais à un mail suspect ou à du chantage, pour ne pas montrer à l'expéditeur que vous êtes réceptif au message et ne payez pas de demande de rançon ; Changez vos mots de passe régulièrement, évitez d'avoir le même mot de passe pour chaque compte afin d'éviter les contaminations en chaîne et si possible, activez l'authentification à double facteur ; Faîtes des captures d'écran et signalez le mail ou le sms sur

le site signal-spam ; Vous pouvez toujours contacter votre gendarmerie locale afin d'être guidé et conseillé.

Vous avez déjà payé ou communiqué des informations personnelles ? Vous êtes victime d'une escroquerie.

Dans ce cas :

Vérifiez qui a accédé aux comptes dont vous avez communiqué les identifiants ;

Changez immédiatement les mots de passe des comptes compromis ;

Adressez-vous à votre banque pour tenter de faire annuler le paiement ;

Signalez les faits sur le site internet-signalement.gouv.fr ;

Rendez-vous dans une gendarmerie ou un commissariat pour déposer plainte pour escroquerie ou extorsion de fonds, ou adressez votre plainte par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire de votre domicile, avec tous les justificatifs utiles en votre possession (échanges de mail, numéros de téléphone, IBAN destinataires du/des paiements, relevés de compte etc).

Les gendarmes de la brigade de VAL D'ISSOIRE sont au complet



Affecté depuis le 09/06/2025, l'élève gendarme GOMBERT Samuel est venu renforcer les rangs de la brigade de gendarmerie de VAL D'ISSOIRE, qui compte un effectif complet avec 6 militaires en poste.

Issu du civil, célibataire sans enfant, il incorpore l'école de gendarmerie de Tulle le 02/09/2024 avant d'être affecté chez nous et d'être promu gendarme en date du 01/09/2025. Âgé de 22 ans, il est originaire du Puy de Dôme (63). Nous lui souhaitons la bienvenue.

Rappel :

La brigade de VAL D'ISSOIRE est ouverte au public les lundis après-midi de 14h00 à 18h00

Le mot des Conseillers Départementaux du canton de Bellac

Lorsque vient l'hiver et que les jours raccourcissent, il nous arrive en quittant le grand bâtiment du Conseil Départemental à Limoges, rue François-Chénieux, de nous interroger sur la complexité de notre paysage institutionnel.

Sur le chemin du retour vers notre canton de Bellac, nous nous demandons souvent si chacun perçoit bien le fonctionnement de ce véritable millefeuille administratif qui compose notre quotidien :

- les communes et les communautés de communes, dont le renouvellement aura lieu les 15 et 22 mars prochains ;
- le canton, au périmètre bien particulier, « à cheval » sur les trois communautés de communes du nord Haute-Vienne, et dont les élections sont prévues pour 2027 ;
- la Région Nouvelle-Aquitaine, vaste territoire regroupant 12 départements ;
- la Communauté européenne, plus fragile que jamais, forte de ses 27 États membres ;
- et bien sûr, nos institutions nationales - Assemblée, Sénat - sans oublier les gouvernements successifs qui font « la danse » autour du Président de la République...

A cet empilement s'ajoute aujourd'hui la montée en puissance du numérique, devenu un outil incontournable dans nos démarches, mais qui peut aussi isoler et fragiliser une grande partie de la population.

Dans un monde de plus en plus complexe où tout semble se dématérialiser, nous avons à cœur de préserver le lien humain. C'est pourquoi nous tenons à rester très présents sur les 22 communes du canton de Bellac, en assurant régulièrement, dans les mairies, nos 5 à 6 permanences mensuelles (voir ci-dessous).

Patricia Marcoux-Lestieux et Stéphane Veyriras

Permanences des Conseillers Départementaux

Chaque mois, les permanences sont assurées dans les mairies de 11h à 12h, comme suit :

- Le 1^{er} lundi de chaque mois à Bellac
- Le 2^e lundi de chaque mois à Val d'Issoire
- Le 8 de chaque mois à Compreignac
- Le 24 de chaque mois à Nantiat
- Le 28 de chaque mois à Cieux (mois pairs)
- Le 28 de chaque mois à Blond (mois impairs)



Deux nouveaux objets inscrits au titre des Monuments Historiques

Le mobilier de l'église Saint-Hilaire de Mortemart, ancienne chapelle du couvent des Augustins, est particulièrement riche. Cette richesse s'explique par le fait que l'on a réuni dans cette chapelle, devenue église paroissiale au début du XIX^e siècle, le mobilier provenant des Augustins et de trois églises détruites : la chapelle des Carmes, la colossale église du Moutier qui se dressait entre les deux couvents et l'église paroissiale qui se trouvait près de la motte féodale.

Depuis 1909, des objets ont retenu l'attention des Monuments Historiques. C'est ainsi qu'ont été classés cette année-là les stalles et la Vierge en pierre du XIV^e siècle. En 1963, les statues de saint Mandé et saint Jean-Baptiste étaient exposées à Bellac avec d'autres sculptures d'art populaire. L'année suivante, elles étaient classées. Malheureusement, saint Mandé a été dérobé en 1981. Puis, en 1982, c'est le retable avec le mobilier qui lui est associé qui est à son tour classé. D'autres objets comme la chaire et les statues de saint Roch et sainte Thérèse d'Avila étaient inscrites en 1989.

On aurait pu penser que tout était ainsi protégé ! Et pourtant, à la demande de la municipalité, deux nouvelles statues très intéressantes ont été inscrites au titre des Monuments Historiques le 19 novembre 2025 lors de la réunion de la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture de Nouvelle Aquitaine.

La première est la statue de la Vierge en bois polychrome, transportée en procession chaque 15 août. Une robe en tissu dissimule son corps à peine ébauché. Mais le visage de Marie et le corps de l'Enfant, probablement du XVIII^e siècle, sont finement sculptés. C'est ce que l'on nomme une statue mannequin. Très endommagés et fragiles, les robes blanches de Marie et de son Fils ont été précieusement conservées dans l'attente de leur restauration et remplacées par des robes bleues de confection récente. Vierge populaire traditionnelle jusqu'à aujourd'hui, cette statue provient probablement de l'église paroissiale détruite.

La deuxième statue en bois polychrome, sans doute du XVII^e siècle, n'est plus visible des visiteurs. Il y a quelques années, elle était encore placée au-dessus de l'autel latéral en compagnie d'une autre, aujourd'hui disparue, représentant un moine à genoux et tenant une pièce de tissu nommée scapulaire. Selon Jean-François Boyer, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, ces deux statues devaient appartenir à une grande composition en relief : la Vierge, assise sur les nuées du ciel, devait remettre au moine son scapulaire faisant partie de l'habit des Carmes. À n'en pas douter, une composition qui devait se placer dans la chapelle disparue des Carmes. Deux trésors inestimables qui s'insèrent dans une histoire séculaire !

Nicole Raynaud



Vierge de procession



Vierge en relief





Fête des Plantes - Mai 2025

